

Examen de conscience

« Il convient de préparer la réception de ce sacrement [de pénitence] par un *examen de conscience* fait à la lumière de la Parole de Dieu. Les textes les plus adaptés à cet effet sont à chercher dans le Décalogue et dans la catéchèse morale des Évangiles et des lettres apostoliques : sermon sur la Montagne, les enseignements apostoliques (cf. Rm 12-15 ; 1 Co 12-13 ; Ga 5 ; Ep 4-6). » (1454)

Le *Catéchisme de l'Église Catholique* offre aussi des pistes pour un examen de conscience dans sa troisième partie sur « La vie dans le Christ » et sa présentation des dix commandements. Déjà au n° 1852, il nous rappelle l'énumération de saint Paul : « L'épître aux Galates oppose *les œuvres de la chair* au fruit de l'Esprit : « On sait bien tout ce que produit la chair : fornication, impureté, débauche, idolâtrie, magie, haines, discorde, jalousie, emportements, disputes, dissensions, scissions, sentiments d'envie, orgies, ripailles et choses semblables – et je vous préviens, comme je l'ai déjà fait, que ceux qui commettent ces fautes-là n'hériteront pas du Royaume de Dieu » (5, 19-21 ; cf. Rm 1, 28-32 ; 1 Co 6, 9-10 ; Ep 5, 3-5 ; Col 3, 5-8 ; 1 Tm 1, 9-10 ; 2 Tm 3, 2-5) ».

❖ **Première table de la Loi : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit » (Mt 22, 37)**

+ **« Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras » (Dt 6, 13-14) :**

2134 Le premier commandement appelle l'homme à *croire en Dieu, à espérer en Lui et à L'aimer* par-dessus tout.

2135 « C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras » (Mt 4, 10). Adorer Dieu, Le prier, Lui offrir le culte qui Lui revient, *accomplir les promesses et les vœux* qu'on Lui a faits, sont des actes de la vertu de religion qui relèvent de l'obéissance au premier commandement.

2138 La *superstition* est une déviation du culte que nous rendons au vrai Dieu. Elle éclate dans *l'idolâtrie*, ainsi que dans les différentes formes de *divination* et de *magie*.

2139 L'action de *tenter Dieu*, en paroles ou en actes, le *sacrilège*, la *simonie* sont des péchés d'irrégion interdits par le premier commandement.

+ **« Le nom du Seigneur est saint » :**

2161 Le deuxième commandement prescrit de *respecter le nom du Seigneur*. Le nom du Seigneur est saint.

2162 Le second commandement interdit *tout usage inconvenant* du Nom de Dieu. Le *blasphème* consiste à user du Nom de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie et des saints d'une façon injurieuse.

2163 Le *faux serment* appelle Dieu à témoigner d'un mensonge. Le *parjure* est un manquement grave envers le Seigneur, toujours fidèle à ses promesses.

2164 « Ne *jurer* ni par le Créateur, ni par la créature, si ce n'est avec vérité, nécessité et révérence » (S. Ignace, ex. spir. 38).

+ **« Observe le jour du sabbat pour le sanctifier » (Dt 5, 12) :**

2192 « Le dimanche ... doit être observé dans l'Église tout entière comme le principal jour de fête de précepte » (CIC, can. 1246, § 1). « Le dimanche et les autres jours de fête de précepte, les fidèles sont *tenus par l'obligation de participer à la Messe* » (CIC, can. 1247).

2193 “ Le dimanche ou les autres jours de précepte, les *fidèles s’abstiendront de ces travaux et de ces affaires qui empêchent* le culte dû à Dieu, la joie propre du jour du Seigneur ou la détente convenable de l’esprit et de l’âme ” (CIC, can. 1247).

2195 Chaque chrétien doit éviter d’imposer sans nécessité à autrui ce qui l’empêcherait de garder le Jour du Seigneur.

❖ **Seconde table de la Loi : “ Tu aimeras ton prochain comme toi-même ” (Mc 12, 29-31)**

+ “ **Honore ton père et ta mère** ” (Dt 5, 16 ; Mc 7, 8) :

2251 Les *enfants* doivent à leurs parents respect, gratitude, juste obéissance et aide. Le respect filial favorise l’harmonie de toute la vie familiale.

2252 Les *parents* sont les premiers responsables de l’éducation de leurs enfants à la foi, à la prière et à toutes les vertus. Ils ont le devoir de pourvoir dans toute la mesure du possible aux besoins physiques et spirituels de leurs enfants.

2254 L’*autorité publique* est tenue de respecter les droits fondamentaux de la personne humaine et les conditions d’exercice de sa liberté.

2255 Le devoir des *citoyens* est de travailler avec les pouvoirs civils à l’édification de la société dans un esprit de vérité, de justice, de solidarité et de liberté.

2256 Le *citoyen est obligé en conscience* de ne pas suivre les prescriptions des autorités civiles quand ces préceptes sont contraires aux exigences de l’ordre moral. “ Il faut obéir à Dieu plutôt qu’aux hommes ” (Ac 5, 29).

+ “ **Tu ne tueras pas l’innocent ni le juste** ” (Ex 23, 7) :

2322 Dès sa conception, l’enfant a le droit à la vie. L’*avortement direct*, c’est-à-dire voulu comme une fin ou comme un moyen, est une “ pratique infâme ” (Gs 27, § 3) gravement contraire à la loi morale. L’Église sanctionne d’une peine canonique d’excommunication ce délit contre la vie humaine.

2324 L’*euthanasie volontaire*, quels qu’en soient les formes et les motifs, constitue un meurtre. Elle est gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur.

2325 Le *suicide* est gravement contraire à la justice, à l’espérance et à la charité. Il est interdit par le cinquième commandement.

2326 Le *scandale* constitue une faute grave quand par action ou par omission il entraîne délibérément à pécher gravement.

+ “ **Tu ne commettras pas d’adultère** ” (Ex 20, 14 ; Dt 5, 17) :

2396 Parmi les péchés gravement contraires à la chasteté, il faut citer la *masturbation*, la *fornication*, la *pornographie* et les *pratiques homosexuelles*.

2397 L’alliance que les époux ont librement contractée implique un amour fidèle. Elle leur confère l’obligation de garder indissoluble leur mariage.

2399 La régulation des naissances représente un des aspects de la paternité et de la maternité responsables. La légitimité des intentions des époux ne justifie pas le recours à des moyens moralement irrecevables (par ex. la *stérilisation directe* ou la *contraception*).

2400 L’*adultère* et le *divorce*, la *polygamie* et l’*union libre* sont des offenses graves à la dignité du mariage.



+ “ Tu ne voleras pas ” (Mt 19, 18) :

2454 Toute manière de *prendre et d’user injustement du bien d’autrui* est contraire au septième commandement. L’injustice commise exige réparation. La justice commutative exige la restitution du bien dérobé.

2455 La loi morale proscrit les actes qui, à des fins mercantiles ou totalitaires, conduisent à asservir des êtres humains, à les acheter, à les vendre comme des marchandises.

2456 La domination accordée par le Créateur sur les ressources minérales, végétales et animales de l’univers ne peut être séparée du respect des obligations morales, y compris envers les générations à venir.

2457 Les animaux sont confiés à la gérance de l’homme qui leur doit bienveillance. Ils peuvent servir à la juste satisfaction des besoins de l’homme.

2463 Dans la multitude d’êtres humains sans pain, sans toit, sans lieu, comment ne pas reconnaître Lazare, mendiant affamé de la parabole (cf. Lc 17, 19-31) ? Comment ne pas entendre Jésus : “ A moi non plus vous ne l’avez pas fait ” (Mt 25, 45) ?

+ “ Tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain ” (Ex 20, 16) :

2506 Le chrétien n’a pas à “ rougir de *rendre témoignage au Seigneur* ” (2 Tm 1, 8) en acte et en parole. Le martyr est le suprême témoignage rendu à la vérité de la foi.

2507 Le respect de la réputation et de l’honneur des personnes interdit toute attitude ou toute parole de *médiance ou de calomnie*.

2508 Le *mensonge* consiste à dire le faux avec l’intention de tromper le prochain.

2509 Une faute commise à l’encontre de la vérité demande réparation.

2511 Les *secrets professionnels* doivent être gardés. Les *confidences préjudiciables* à autrui n’ont pas à être divulguées.

2512 La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice. Il convient de s’imposer modération et discipline dans l’usage des moyens de communication sociale.

+ “ Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain ” (Ex 20, 17) :

2528 “ Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis dans son cœur l’adultère avec elle ” (Mt 5, 28).

2532 La purification du cœur exige la prière, la pratique de la *chasteté*, la *pureté de l’intention et du regard*.

2533 La pureté du cœur demande la *pudeur* qui est patience, modestie et discrétion. La pudeur préserve l’intimité de la personne.

+ “ Tu ne convoiteras ... rien de ce qui est à ton prochain ” (Ex 20, 17) :

2552 Le dixième commandement défend la *cupidité déréglée*, née de la passion immodérée des richesses et de leur puissance.

2553 L’*envie* est la tristesse éprouvée devant le bien d’autrui et le désir immodéré de se l’approprier. Elle est un vice capital.

Pour aller plus loin : - *Catéchisme de l’Eglise Catholique*, III^e partie : voir à chaque section ce qui correspond à chaque commandement, en particulier dans les parties « en bref ».

Résolution pratique : - Fixer un moment pour recevoir le sacrement de pénitence avant Pâques.